

CONCOURS PHOTO 2020

PRAIRIES NATURELLES:

UNE RICHESSE POUR LA BIODIVERSITE ET LE PAYSAGE GERSOIS

ORGANISE PAR L'ADASEA DU GERS

Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et Agriculture



adasea 32



Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides



N°7 - SEPTEMBRE 2021 - GRATUIT

L'ADASEA du Gers est une association dans les domaines de l'Agriculture et de l'Environnement. Elle est impliquée dans la préservation et la valorisation des prairies naturelles à travers l'animation de différents territoires à enjeux pour la gestion de l'Eau et la Biodiversité.

Depuis 2014, l'ADASEA organise le Concours Général Agricole des Pratiques Agro-écologiques prairies et parcours (ancien Concours des Prairies Fleuries) dans le Gers. Cet événement est un très bon moyen de faire reconnaître les prairies gersoises et leurs qualités au niveau local et national. Chaque année, le lauréat départemental se voit récompensé au Salon de l'Agriculture par un **prix d'excellence agri-écologique**.



Les lauréats gersoises au Salon de l'Agriculture

Luc LAHAYE, éleveur à Loustliges et lauréat de l'édition 2019 a remporté le 2ème prix dans la catégorie « pâturage exclusif humide » à Paris.

En 2020, l'ADASEA a lancé un Concours photographique sur le thème «Prairies naturelles: une richesse pour la biodiversité et le paysage gersoises». L'initiative a suscité l'enthousiasme du public et nous a donné l'envie de créer une exposition présentant les photos du Concours.



© Jacques SERIN

Le foin avec la lumière du matin : « prix Paysage »

NOS PARTENAIRES



ACTION COFINANCÉE PAR



L'OBJECTIF DU CONCOURS

Sensibiliser le public aux nombreux rôles que jouent les prairies naturelles pour la qualité de l'eau, la biodiversité et pour l'agro-pastoralisme gersois.

Liées à l'activité d'élevage, ces prairies témoignent aussi du rôle des éleveurs vis-à-vis des enjeux agricoles et environnementaux du territoire.



15 participants avec 22 photos candidates.

3 photographes gagnants élus par le vote du public et du jury.



UN JURY D'EXPERTS

Un jury d'experts, présidé par **Marc DIDER** (éleveur et viticulteur, président de l'ADASEA du Gers et du Crédit Agricole) avec :

Anne GIL (Apicultrice du Syndicat des Ruchers de l'Armagnac)

Laetitia LAFFITTE (Chargée d'étude Paysagiste au CAUE 32)

François RATIER (Technicien élevage à la Chambre d'Agriculture du Gers)

Charles GIBERT (Fédération départementale des chasseurs du Gers)

Bernard LASCURETTES (Botaniste de l'Association Botanique Gersoise)

Bertrand RAMBEAU (éleveur et photographe)

Capucine BAILLOU (ADASEA du Gers)

LES PRAIRIES NATURELLES DANS LE GERS

Le département du Gers se compose d'une alternance de coteaux et de vallées avec des conditions pédoclimatiques variées. L'activité de polyculture-élevage s'y est développée et est traditionnellement présente dans certains secteurs notamment l'Astarac et l'Armagnac. Ces exploitations utilisent les prairies pour l'alimentation du troupeau à travers la production de foin ou le pâturage.

Depuis les années 1950, la modernisation et l'intensification de l'agriculture s'est traduite par la spécialisation des cultures notamment en plaine, conduisant à la disparition de la majorité des prairies naturelles.

Qu'elles soient situées en coteau ou en vallée, les prairies forment des ensembles bocagers remarquables avec de nombreux arbres eux-mêmes remarquables, de nombreuses haies, des mares, parfois associés à d'anciens moulins et canaux, et constituent une composante importante du patrimoine culturel et paysager de certaines communes. Elles sont souvent valorisées par des sentiers de randonnée et appréciées des usagers de la rivière (pêcheurs, promeneurs,...) par la qualité de leur environnement et de leur paysage.

Ces prairies naturelles, dont certaines n'ont pas été retournées « de mémoire d'homme », allient une forte « naturalité » et montrent une diversité biologique exceptionnelle, de la faune du sol, à l'avifaune, à l'entomofaune, en passant par la végétation.

Enfin dans un contexte de modification du climat, la préservation de ces prairies naturelles devient un enjeu fort, à l'échelle du bassin, à l'échelle du département et à l'échelle de l'exploitation à travers leur capacité à stocker le carbone, protéger les sols de l'érosion, à réguler les flux d'eau, à résister à la sécheresse et aux inondations grâce à leur diversité floristique et la forte activité biologique de leur sol.

DES PHOTOS CANDIDATES ET GAGNANTES 2020

COUP DE CŒUR DU PUBLIC



© Robert LUCHE

« Belle prairie humide, riche, typique des vallées gersoises, et surtout, bocagère, avec de nombreux arbres. » Bernard Lascurettes



© Jacques SERIN

PRIX
" PAYSAGE "

« Elle illustre le travail de l'Homme : pâturage et récolte du foin. Cette dimension la démarque. » François Ratier



© Henri BARBE



© Paul MAGNI

« Belle lumière. Et diversité avec une prairie fleurie au premier plan, haies, bosquets. » Bertrand Rambaud

PRIX " BIODIVERSITÉ "



© Corynn THYMEUR

« Le flou laisse imaginer la biodiversité de la prairie autour. On montre une part infime de l'immense biodiversité dont ces espèces font partie. » Marc Didier



© Marlène AURIA

>>> ET VOUS, QU'AURIEZ VOUS VU ?

LES GAGNANTS SUR RADIO COTEAUX ET A GASCOGN'AGRI

Les résultats du Concours ont été annoncés en direct sur radio Coteaux le 24 février 2021 lors d'une émission spéciale animée par Pierre ESCORSAC.

La remise des prix a eu lieu le 4 septembre 2020 à Caillavet lors de la foire Gascogn'Agri organisée par les Jeunes Agriculteurs.



PALMARÈS DU CONCOURS PHOTO

Prix Biodiversité

Corynn THYMEUR de CASTELNAU BAR-BARENS avec la photo « Prairie vivante »

Prix Paysage :

Jacques SERIN de BETCAVE AGUIN avec la photo « Le foin avec la lumière du matin »

Coup de cœur du public :

Robert LUCHE de CASTIN avec la photo « Prairie à Castin »

Podcast de l'émission sur le site de **Radio Coteaux**

<https://www.mixcloud.com/radiocoteaux/emission-adasea-24-fevrier-2021/>



Les photographes gagnants ont été invités à suivre le jury sur les prairies candidates au **Concours des pratiques agro-écologiques** qui s'est déroulé en 2021 sur le territoire de l'Armagnac.



SUR LE TERRAIN AVEC LE JURY

Déjà la 7ème édition dans le Gers! Tous les résultats sur notre site Internet: www.adasea32.fr / rubrique Agro-écologie Et dans la gazette de l'ADASEA, inscrivez-vous.

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE



Les photos du Concours ont été réunies au sein d'une expo photo destinée à voyager dans le Gers. Elle sera **prêtée gratuitement à tout organisateur** d'événement souhaitant la présenter au public.

Réservations: 05.62.61.79.50

22 photos format 30x40
+ documents explicatifs

Les membres de l'ADASEA dédient cette expo photo à Jacques Hamel.